



1006575401

DATE DEPOT : 2010-07-29

NUMERO DE DEPOT : 65754

N° GESTION : 2005B12563

N° SIREN : 483185807

DENOMINATION : ALDEBARAN ROBOTICS

ADRESSE : 168 bis 170 r Raymond Losserand 75014 Paris

DATE D'ACTE : 2010/06/30

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)

EC 30-6-10

H6

CA 30-6-10

PC

EC 30-6-10

EA

CA 1-7-10

AT

PA 1-7-10

AV

OG 1-7-10

ALDEBARAN ROBOTICS

Société anonyme

Au capital de 2.034.708 euros

Siège social : 168 bis/170 rue Raymond Losserand
75014 Paris

483 185 807 RCS Paris

053 22563

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris
I
M
R

29 JUL. 2010

65754
N° DE DÉPOT

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 30 JUIN 2010

L'an deux mille dix,
Le trente juin,
A 10 heures 15,

Les actionnaires de la société Aldebaran Robotics, société anonyme au capital de 2.034.708 euros, ayant son siège social sis 168 bis/170 rue Raymond Losserand, 75014 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 483 185 807, se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire, dans les locaux du cabinet d'avocats Kahn & Associés, sis au 51 rue Dumont d'Urville - 75116 Paris, sur convocation du conseil d'administration.

(...)

Sixième résolution

(Nomination d'un administrateur supplémentaire)

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration, décide, sous la condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital visée à la septième résolution, de nommer en qualité d'administrateur supplémentaire, et ce pour une durée de 6 années :

- Crédit Agricole Private Equity, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital social de 8.000.000 euros ayant son siège social 100, boulevard du Montparnasse - 75682 Paris Cedex 14, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 428 711 196, dont le représentant permanent sera Monsieur Antoine Colboc.

Le mandat de **Crédit Agricole Private Equity** arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui délibérera en 2016 sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2015.

Crédit Agricole Private Equity, préalablement pressentie, a fait savoir par avance

qu'elle acceptait le mandat d'administrateur qui lui est confié, ayant précisé qu'elle satisfaisait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat. En outre, Monsieur Antoine Colboc a déclaré satisfait à toutes les conditions requises pour exercer les fonctions de représentant permanent de la société Crédit Agricole Private Equity.

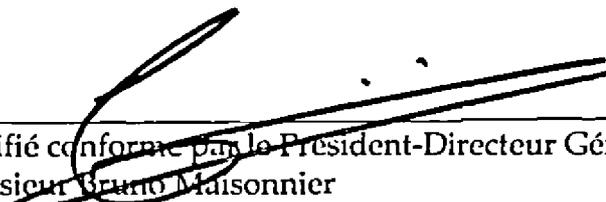
Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité. ✓

(...)

Vingt-neuvième résolution
(Pouvoirs pour les formalités)

L'assemblée générale, délibérant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme par le Président-Directeur Général
Monsieur Bruno Maisonnier